



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/2  
3 mars 2004

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-deuxième réunion  
Montréal, 29 mars - 2 avril 2004

**ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

## **Notification des décisions de la 41<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif**

1. Le rapport de la 41<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif et autres participants à la 41<sup>e</sup> réunion. De plus, les décisions concernant l'approbation des projets ont été transmises aux pays visés à l'article 5 qui sont concernés, de même qu'aux agences bilatérales et d'exécution. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises par la 41<sup>e</sup> réunion, a été envoyé à tous les participants à la réunion et aux administrateurs des réseaux régionaux du Programme d'aide à la conformité du PNUE, et affiché sur le site Web du Secrétariat. Un communiqué de presse a également été émis.

2. Les décisions exigeant un suivi de la part du Secrétariat et/ou des agences d'exécution ont été réglées ou transmises selon les directives du Comité exécutif.

3. Le Secrétariat a instruit le Trésorier de transférer les ressources, visant à combler toutes les demandes de financement approuvées à la 41<sup>e</sup> réunion, aux agences d'exécution et/ou de les créditer à titre de contributions bilatérales des Parties non visées à l'article 5 concernées.

## **Étude des documents présentés à la 42<sup>e</sup> réunion**

4. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 42<sup>e</sup> réunion :

### Planification financière

5. Le Secrétariat a examiné la répartition des fonds pour la fin de la période triennale 2003-2005 et fait des propositions sur les allocations de la totalité des ressources pour 2004 et 2005 et sur la manière d'intégrer les projets à créneau dans le plan d'activités pour 2004-2006. Le Secrétariat a aussi communiqué les allocations faites aux agences d'exécution compte tenu de leurs engagements à terme. Le Secrétariat a examiné, en particulier, les allocations de 2004 et 2005 pour les agences bilatérales en tenant compte des approbations bilatérales de 2003.

### Plan d'élimination triennal pour 2004-2006

6. Le Secrétariat a préparé un rapport d'étape sur le déroulement de la mise en œuvre du modèle de plan triennal d'élimination au moment de la 41<sup>e</sup> réunion.

### Surveillance et évaluation

7. L'Administrateur principal, chargé de la surveillance et de l'évaluation, a préparé des rapports sur l'évaluation intermédiaire des accords d'élimination sectoriels de la production de CFC et du plan d'élimination sectoriel des solvants en Chine. Ces documents sont déposés à la 42<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

## **Examen des projets**

8. Le Secrétariat a examiné 98 projets et activités de 54 pays pour éliminer une quantité totale de 12 763 tonnes PAO de substances réglementées dans le secteur de la consommation et

plus de 8 537 tonnes PAO dans la production de tétrachlorure de carbone et de CFC en Chine, en République populaire démocratique de Corée, en Inde et au Mexique. Le Secrétariat a également examiné deux mises à jour de programme de pays (RPD de Corée et Mongolie).

### **Conciliation des comptes du Fonds multilatéral de l'année 2002 (suivi de la décision 41/10 (b))**

9. En réponse à la décision 41/10, le Secrétariat a revu les ajustements pour le PNUE et l'ONUDI et fait des propositions pour résoudre les problèmes reliés aux frais de démarrage du PNUD et aux différences entre l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat et le rapport périodique de la Banque mondiale pour 2002.

10. La résolution des ajustements pour le PNUE et l'ONUDI est en attente d'informations à remettre par le Trésorier. La résolution des comptes du PNUD et de la Banque mondiale pour 2002 est en attente de l'achèvement de la révision du contrôleur du PNUD et du dépôt des comptes vérifiés de 2001 et 2002 par la Banque mondiale.

### **Trésorerie du Fonds**

11. Le Secrétariat a présenté un nouveau projet d'accord au PNUE qui reflète la décision du Comité exécutif sur des frais fixes pour 5 ans et tient compte de la rétroaction du PNUE sur le projet précédent. Le Secrétariat a demandé au PNUE de prouver le bien-fondé de ses frais et de clarifier le besoin de personnel de soutien additionnel. Le nouvel accord sera soumis au Comité exécutif dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/47.

12. A sa 41<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a demandé au Trésorier de présenter à la 42<sup>e</sup> réunion un rapport sur l'utilisation historique des billets à ordre et de faire rapport sur les règles et/ou systèmes en usage dans d'autres instances pour l'encaissement transparent et équitable des billets à ordre. Afin d'accélérer la préparation d'un document pour la 42<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat a préparé un projet de document et transmis les documents contextuels au Trésorier.

### **Coûts d'appui des programmes**

13. En réponse à la décision 41/9, le Secrétariat a demandé à toutes les Parties contributrices qui ont des activités de coopération bilatérale, de lui fournir des renseignements sur la possibilité d'appliquer le régime de coûts administratifs actuel, établi par la décision 38/68, aux agences bilatérales et sur l'exactitude des données historiques concernant les coûts d'appui de la coopération bilatérale. Le Secrétariat a compilé des données historiques sur les taux des coûts d'appui des programmes des projets de coopération bilatérale, incluant les opinions des agences bilatérales sur la possibilité d'appliquer la décision 38/68 aux agences bilatérales.

### **Secteur de la production**

14. Le Secrétariat a reçu une demande du Gouvernement de la Roumanie pour une vérification technique dans trois usines de SAO en Roumanie, une dans chacun des secteurs CFC, tétrachlorure de carbone et bromure de méthyle. Le Secrétariat a demandé à la Roumanie de

transmettre les données préliminaires sur ces usines de production de SAO, avec un calendrier provisoire d'élimination de leur production.

### **Projets achevés avec soldes**

15. A sa 40<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a décidé que des questions comme le remboursement des soldes des projets annulés ou achevés ainsi que d'autres activités courantes, déterminées par le Comité exécutif, pourraient être traitées sur le plan administratif par le Secrétariat et les agences d'exécution responsables par des rapports appropriés, notamment les rapports financiers vérifiés au Comité exécutif (Décision 40/52 b).

16. Dans le cadre du suivi des remboursements de fonds et pour le bon ordre des finances, le Comité exécutif pourrait souhaiter continuer à prendre note de ces ajustements financiers dans ses rapports de réunions. Ces notes et ajustements occasionnels facilitent la conciliation annuelle des comptes, exigée par la décision 38/9.

17. L'Annexe I contient des informations spécifiques à l'appui des recommandations faites dans ce document.

18. Les propositions des agences d'exécution sont disponibles sur demande.

### **Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds**

19. De tous les documents présentés à la 42<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif pour fins d'examen, les documents suivants ont été préparés par le Secrétariat du Fonds :

- i) Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté du Comité exécutif
- ii) Activités du Secrétariat
- iii) Planification financière (incluant le créneau de financement et l'état des engagements à terme)
- iv) Plan triennal d'élimination 2004-2006
- v) Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2004-2006
- vi) Rapport sur l'évaluation intermédiaire des accords d'élimination du secteur de la production de CFC
- vii) Rapport sur l'évaluation intermédiaire du plan d'élimination dans le secteur des solvants en Chine
- viii) Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la communication des rapports
- ix) Retards dans la mise en œuvre des projets

- x) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets
- xi) Coopération bilatérale
- xii) Observations et recommandations sur les programmes de travail du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2004
- xiii) Observations et recommandations sur le programme de travail du PNUE pour 2004
- xiv) Projets d'investissement pour examen individuel
- xv) Fiches d'évaluation de projet, observations et recommandations sur tous les projets et activités présentés à la 42<sup>e</sup> réunion
- xvi) Conciliation des comptes du Fonds multilatéral de l'année 2002 (suivi de la décision 41/10 b)
- xvii) Rapport sur les coûts d'appui de programme des projets de coopération bilatérale
- xviii) Observations sur les mises à jour des programmes de pays de la RPD de Corée et de la Mongolie
- xix) Mandat du Comité exécutif (suivi de la décision 41/1)

## **Participation aux réunions et aux missions**

### Missions du Chef du Secrétariat

*Buenos Aires, Argentine (4-5 mars 2004)*

20. A l'invitation du Secrétariat de l'ozone, le Chef du Secrétariat et un administrateur principal des programmes se sont rendus à Buenos Aires, Argentine (4-5 mars 2004) pour une consultation officieuse sur les désignations d'utilisations critiques du bromure de méthyle, en prévision de la Réunion extraordinaire des Parties qui se tient du 24 au 26 mars 2004 (Décision XV/56) et aussi pour avoir l'occasion de discuter avec la présidente du Comité exécutif de plusieurs questions en prévision de la 42<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

*Le Caire, Egypte (12-14 mars 2004)*

21. Le Chef du Secrétariat et un adjoint administratif se sont rendus au Caire, Egypte, pour un briefing du Dr. Omar El Arini, Chef honoraire du Secrétariat du Fonds multilatéral et pour rencontrer le ministre égyptien de l'Environnement.

*Nairobi, Kenya (16-19 mars 2004)*

22. Le Chef du Secrétariat a poursuivi son voyage vers Nairobi où l'a rejointe le responsable de l'administration et de la gestion du Fonds pour des discussions avec le BNUN sur la trésorerie et pour rencontrer le directeur général du PNUE, le directeur général adjoint et d'autres hauts fonctionnaires du BNUN.

#### Missions des autres membres du personnel

23. En janvier 2004, le Chef adjoint du Secrétariat (coopération économique) et l'Administrateur principal, chargé de la surveillance et de l'évaluation, ont effectué des missions en Chine, RPD de Corée (Chef adjoint seulement) et en Inde (Administrateur principal seulement). Le personnel du Secrétariat a coordonné les activités d'évaluation dans les secteurs de la production de CFC en Chine, en Inde et en RPD et dans le secteur des solvants en Chine. Des informations ont été recueillies pour les rapports d'évaluation.

24. Un Administrateur principal, chargé de la gestion des projets, s'est rendu à San José, Costa Rica (19-20 janvier 2004) comme personne-ressource pour la réunion du Groupe directeur de l'évaluation du mécanisme financier. L'Administrateur a fourni au consultant responsable de l'étude, des données sur les rapports de toutes les réunions du Comité exécutif ainsi que sur les documents d'orientation et les lignes directrices et il a répondu aux questions du Groupe sur le fonctionnement du Fonds multilatéral.

25. Un Administrateur principal, gestion de projets, s'est rendu à Casablanca, Maroc (8-10 mars 2004) pour des discussions sur quatre projets concernant la conversion d'entreprises de fabrication de mousse à la technologie au dioxyde de carbone liquide (DCL). Les discussions impliquaient le Secrétariat, le PNUD, le Bureau des services d'appui aux projets, le ministère du Commerce, de l'industrie et des communications et les entreprises dans le but de finaliser les termes d'une entente dans le cadre de laquelle les entreprises concernées se convertiraient avec succès à la technologie au DCL. Le PNUD fera rapport à la 42<sup>e</sup> réunion sur les détails de l'entente pour achever les projets au DCL.

#### Réunion de coordination

26. Les agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds ont tenu une réunion de coordination inter agences, les 5 et 6 février 2004. La réunion a mis l'accent sur les résultats et les décisions de la 41<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif et de la 15<sup>e</sup> Réunion des Parties, leurs implications pour la planification financière du Fonds et l'allocation des ressources aux agences, y compris le créneau pour l'élimination accélérée/le maintien du rythme. Les plans d'activités de 2004, les programmes de travail des agences et les options pour la réaffectation des ressources en 2006 ont également été examinés. En outre, le Chef du Secrétariat a fourni des informations aux agences sur l'organisation de la 42<sup>e</sup> réunion compte tenu de l'élimination des deux sous-comités.

## **Personnel du Secrétariat**

27. Mme Maria Nolan a pris ses fonctions de Chef du Secrétariat, le 1<sup>er</sup> février 2004.

28. L'Administrateur principal, gestion de projets, qui devait prendre sa retraite en janvier 2004 a obtenu une prolongation de son contrat jusqu'en avril 2004. Son poste a été annoncé à la fin de 2003 et suite à l'examen des candidatures, des entrevues pour le poste d'Administrateur principal, gestion de projets, ont été menées en février. Le Secrétariat prévoit transmettre le nom du candidat sélectionné au PNUE avant la 42<sup>e</sup> réunion.

## **Préparation des réunions du Comité exécutif**

29. Toutes les questions d'organisation matérielle ont été réglées pour la réunion du Comité exécutif qui aura lieu dans les locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), du 29 mars au 2 avril 2004. Des lettres d'invitation et les documents de la réunion ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la 15<sup>e</sup> Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au directeur général du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Trésorier et aux ONG.

## **Préparation des autres réunions**

30. Le Secrétariat du Fonds a fourni un soutien logistique au Secrétariat de l'ozone pour l'organisation de la Réunion extraordinaire des Parties, tenue à Montréal (Canada) du 24 au 26 mars 2004.

## **Examen et mise à jour des ressources d'information et des lignes directrices d'exécution par le Secrétariat du Fonds**

31. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, documents et lignes directrices d'exécution suivants :

- Inventaire des projets approuvés, en date de décembre 2003
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères, en date de décembre 2003
- Fiches sommaires des programmes de pays, en date de décembre 2003
- Fiches sommaires des rapports d'achèvement des projets

32. Après la 41<sup>e</sup> réunion, le site Web du Fonds multilatéral a été transféré sur un nouveau serveur avec du contenu additionnel. Le site Web sera annoncé en mars, à temps pour la 42<sup>e</sup> réunion. Les documents de réunion pour la 42<sup>e</sup> réunion ont été affichés sur le site Web du Secrétariat ([www.unmfs.org](http://www.unmfs.org)). Les documents de réunion pour les 40<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> réunions ont été ajoutés sur l'intranet. Les membres du Comité exécutif et les agences d'exécution ont reçu les noms d'utilisateur et les mots de passe avant la réunion afin d'essayer le nouveau système.

## RECOMMANDATIONS

Le Comité exécutif pourrait envisager :

1. Prendre note du rapport sur les activités du Secrétariat, incluant le rapport sur les soldes des projets, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/2.
2. Prendre note des montants remboursés à la 42<sup>e</sup> réunion sur des soldes de projets totalisant 2 574 926 \$US (PNUD - \$US 526 643 \$US incluant le remboursement de fonds préalablement remboursés par erreur pour deux projets par le PNUD; ONUDI - 1 048 283 \$US et Banque mondiale - 1 000 000 \$US) en plus du remboursement des coûts d'appui totalisant 280 891 \$US (PNUD - 68 463 \$US incluant le remboursement de coûts d'appui préalablement remboursés par erreur pour deux projets par le PNUD; ONUDI - 117 428 \$US et Banque mondiale - 95 000 \$US).
3. Prendre note du fait que les agences d'exécution détiennent des soldes totalisant 513 207 \$US, excluant les coûts d'appui, pour des projets achevés depuis plus de deux ans; PNUD (388 882 \$US, plus les coûts d'appui); PNUE (33 857 \$US, plus les coûts d'appui) et Banque mondiale (90 468 \$US, plus les coûts d'appui).

**Annexe I**

**AJUSTEMENTS FINANCIERS**

1. Cette annexe présente un résumé des ajustements financiers, mentionnés par les agences d'exécution et acceptés par le Secrétariat du Fonds, ainsi que les données statistiques exigées pour les projets qui détiennent des soldes plus de 12 mois après la date d'achèvement du projet, tel que requis par la décision 28/7 et selon le format de rapport élaboré conformément à la décision 31/2. Le document traite aussi des décisions 35/13 (k) et 37/7 (e) à propos du remboursement des coûts d'appui pour des projets qui ont réalisé des économies ou pour des projets annulés.

**Fonds remboursés à la 42<sup>e</sup> réunion**

2. Les agences d'exécution ont indiqué qu'elles remboursaient un total de 2 574 926 \$US à la 42<sup>e</sup> réunion. Cette somme provient de projets achevés avec soldes, de fonds non engagés dans des projets annulés et autres ajustements.

3. Le tableau 1 indique le montant des fonds remboursés, par agence.

Tableau 1

**FONDS REMBOURSÉS A LA 42<sup>e</sup> RÉUNION (\$US)**

Agence	Fonds de projets achevés	Fonds de projets annulés	Fonds de projets en cours	Ajustements	Total des fonds à rembourser à la 42 <sup>e</sup> réunion
PNUD	250 495	288 626	3 603	(16 081)	526 643
PNUE	0	0	0	0	0
ONUDI	866 412	181 871	0	0	1 048 283
Banque mondiale	0	0	1 000 000	0	1 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 116 907</b>	<b>470 497</b>	<b>1 003 603</b>	<b>(16 081)</b>	<b>2 574 926</b>

4. Le PNUD demande le recouvrement des fonds pour deux projets de mousse en Chine suite à un remboursement de soldes, effectué par inadvertance à la 42<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif : CPR/FOA/29/INV/325 (212 \$US) ET CPR/FOA/29/UNV/328 (15 869 \$US).

**Projets avec soldes, par année d'achèvement du projet**

5. Le tableau 2 indique le nombre de projets pour lesquels les agences d'exécution détiennent encore des soldes et les années de leur achèvement.

Tableau 2

**SOLDES DÉTENUS, PAR ANNÉE D'ACHEVEMENT DU PROJET**

Année d'achèvement	Nombre de projets et montant des soldes par agence									
	PNUD		PNUE		ONUDI		Banque mondiale		TOTAL	
	Nombre	\$ US	Nombre	\$ US	Nombre	\$ US	Nombre	\$ US	Nombre	\$ US
1996	1	6 999	0	0	0	0	0	0	1	6 999
1997	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1998	2	12 436	0	0	0	0	0	0	2	12 436
1999	20	97 498	2	7 103	0	0	1	90 468	23	195 069
2000	28	271 949	2	26 754	0	0	0	0	30	298 703
<b>Projets achevés depuis plus de 2 ans</b>	<b>51</b>	<b>388 882</b>	<b>4</b>	<b>33 857</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>90 468</b>	<b>56</b>	<b>513 207</b>
2001	80	712 909	3	32 089	0	0	1	194 949	84	939 947
2002	73	2 486 974	11	402 895	13	208 910	20	11 387 444	117	14 486 223
<b>TOTAL</b>	<b>204</b>	<b>3 588 765</b>	<b>18</b>	<b>468 841</b>	<b>13</b>	<b>208 910</b>	<b>22</b>	<b>11 672 861*</b>	<b>257</b>	<b>15 939 377</b>

\* Incluant des soldes engagés de 10 441 110 \$US provenant de six tranches de plans nationaux/sectoriels d'élimination des SAO

6. Le tableau 2 indique que les agences d'exécution détenaient des soldes totalisant 15 939 377 \$US pour des projets achevés depuis plus d'un an. On compte 56 projets achevés depuis plus de deux ans, avec des soldes totalisant 513 207 \$US.

**Soldes engagés et non-engagés**

7. Le tableau suivant présente les montants des soldes classés comme engagés et non-engagés, pour les quatre agences d'exécution :

Tableau 3

**SOLDES ENGAGÉS ET NON-ENGAGÉS, PAR AGENCE**

Agence	Soldes engagés	Soldes non-engagés
PNUD*	3 781 178	0
PNUE	433 805	35 036
ONUDI**	156 948	165 223
Banque mondiale***	11 594 025	78 836
<b>TOTAL</b>	<b>15 965 956</b>	<b>279 095</b>

\*Inclut des soldes engagés de 192 413 \$US pour des projets annulés.

\*\*Inclut des soldes non-engagés de 113 261 \$US pour des projets annulés.

\*\*\*Inclut des soldes engagés de 10 441 110 \$US dans six tranches de plans sectoriels/nationaux d'élimination des SAO

**Coûts d'appui des agences**

8. À sa 35<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a décidé de demander aux agences d'exécution de rembourser tous les coûts d'appui d'agence reliés aux soldes résiduels des projets. Si des dépenses ont été encourues sur ces coûts d'appui, les agences d'exécution devront fournir une

explication et rembourser le solde des montants (décision 35/13(k)). Le tableau suivant présente le montant des coûts d'appui d'agence remboursés à la 42<sup>e</sup> réunion.

Tableau 4

**COÛTS D'APPUI ADMINISTRATIFS REMBOURSÉS À LA 42<sup>E</sup> RÉUNION (\$ US)**

<b>Agence</b>	<b>Fonds de projets achevés</b>	<b>Fonds de projets annulés</b>	<b>Fonds de projets en cours</b>	<b>Ajustements</b>	<b>Total des fonds à rembourser à la 42<sup>e</sup> réunion</b>
PNUD	32 565	37 521	468	(2 091)	68 463
PNUE	0	0	0	0	0
ONUDI	97 422	20 006	0	0	117 428
Banque mondiale	0	95 000	0	0	95 000
<b>TOTAL</b>	<b>129 987</b>	<b>152 527</b>	<b>468</b>	<b>(2 091)</b>	<b>280 891</b>

9. Le PNUD demande le remboursement de coûts d'appui de 2 091 \$US pour les deux projets mentionnés au paragraphe 4.